

Votants : 75

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 12 mai 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 19 mai 2025

PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE TERRITORIALE - RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS : CONVENTION MULTIPARTITE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME ACTEE+ « FONDS CHENE »

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Cédric BOUCHET, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, Elsa FORTAGE, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christian GRONDEIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Marie-Christelle BOUCHERY pouvoir à Sonia LUSSIEZ, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Nicolas VIDEAU, Sophie BOUTRIT pouvoir à François GUYON, Christelle CHASSAGNE pouvoir à Rose-Marie NIETO, Noémie FERREIRA pouvoir à Romain DUPEYROU, Sophia MARC pouvoir à Johann SPITZ, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGÉ, Marie-Paule MILLASSEAU pouvoir à Jeanine BARBOTIN, Franck PORTZ pouvoir à Jacques BILLY, Corinne RIVET BONNEAU pouvoir à Florent JARRIAULT, Séverine VACHON pouvoir à Philippe MAUFFREY, Lydia ZANATTA pouvoir à Aurore NADAL.

Titulaire absent suppléé :

Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN.

Titulaires absents :

Jean-Michel BEAUDIC, Patricia DOUEZ, Guillaume JUIN, Elisabeth MAILLARD, Marcel MOINARD, Michel PAILLEY.

Titulaire absente excusée :

Annick BAMBERGER.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 19 MAI 2025

PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE TERRITORIALE - RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS : CONVENTION MULTIPARTITE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME ACTEE+ « FONDS CHENE »

Monsieur **Jérôme BALOGÉ**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Considérant l'adoption du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN), par délibération en date du 10 février 2020,

Considérant l'objectif territorial de maîtrise de l'énergie figurant au PCAET, notamment sur le patrimoine des communes,

Considérant l'historique des aides du Syndicat d'énergie des Deux-Sèvres (SIEDS) en faveur de la maîtrise de l'énergie au profit des communes,

Vu la délibération du 12 avril 2021 par laquelle la CAN a approuvé sa candidature à l'Appel à manifestation d'intérêt « SEQUOIA », dans le cadre du programme ACTEE 2 (Action des collectivités Territoriales pour l'Efficacité énergétique), en tant que membre du groupement porté par le SIEDS,

Depuis 2021, et pour développer les projets d'efficacité énergétique sur leurs bâtiments publics, les communes membres et la CAN ont bénéficié du dispositif SEQUOIA.

Ce dispositif, valable jusqu'au 31 décembre 2023, permettait de :

- Financer un poste d'économe de flux au SIEDS, au profit des communes,
- D'obtenir des financements pour l'acquisition d'outils de mesure et suivi des consommations énergétiques, pour la réalisation d'études techniques et de missions de maîtrise d'œuvre, ainsi que de prestations d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO).

À partir de janvier 2024, un nouveau programme, toujours porté par la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), dénommé ACTEE+, remplace ACTEE 2. Le fonds CHENE est alors mis en œuvre et reprend les mêmes postes de soutien que le fonds SEQUOIA.

Par lettre d'intention en date du 7 septembre 2023, la CAN a confirmé son intérêt auprès du SIEDS, pour qu'avec d'autres collectivités du département, le SIEDS puisse candidater à l'appel à manifestation d'intérêt CHENE, porté par la FNCCR.

La candidature du SIEDS ayant été retenue le 11 mars 2024, les bénéficiaires peuvent ainsi accéder aux aides financières du fonds CHENE pour financer leurs projets de rénovation énergétique des bâtiments publics.

Pour cela, la signature de la convention multipartite avec la FNCCR est sollicitée entre les bénéficiaires suivants :

- le SIEDS,
- la Communauté d'Agglomération du Niortais,
- la Communauté de communes Airvaudais Val du Thouet,
- la Communauté de communes du Mellois en Poitou,
- la Communauté de Communes Val de Gâtine,
- la Communauté de communes Haut Val de Sèvre,
- la Communauté de communes du Thouarsais,
- la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
- la Communauté de communes Parthenay Gâtine,
- la Ville de Bressuire.

Cette convention a pour objet de définir les règles générales du partenariat pour la mise en œuvre du fonds CHENE sur la durée complète du dispositif, à savoir jusqu'au 31 décembre 2026.

Cette convention de partenariat bénéficie aux communes et ne présente aucun caractère financier pour la CAN.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve la convention multipartite jointe en annexe ;
- Autorise le Président, ou la Vice-Présidente Déléguée, à signer la convention multipartite ;
- Autorise le Président, ou la Vice-Présidente Déléguée, à signer tous documents afférents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 75

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance

Président